



BILAN 2020-2026

**Le Pays de l'Isle :
un territoire pour
demain**





Journée formation
AVELO3_2025



Remise trophée ANPP_2024



Signature CRTE_2021



Signature contrat Régional_2023



Aliénor_2023



Projet de territoire_2021



Remise trophée Département_2024



PAT_sensibilisation enfants_2025



Conférence des partenaires_2025

SOMMAIRE

01

Mot du Président

02

Le Pays de l'Isle en Périgord

03

Une animation au service des projets de collectivités

04

L'Europe au plus près du territoire

05

Projet alimentaire territorial

06

Habitat : Isle Renov'

07

Économie : des aides au plus près des entreprises

08

SCoT: aménager nos territoires de demain

09

Paroles aux Vice-présidents

10

Conclusion



Action PAT Ceux qui nous régulent

01

MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Depuis le début de ce mandat les élus du Pays ont œuvré à développer des missions au service de ce vaste territoire. Missions qui sont au cœur des enjeux contemporains.

Enjeux d'aménagement durable, moins consommateur d'espace, permettant un développement harmonieux : le SCoT porté par le Pays a abouti et donne un cadre clair aux EPCI pour faire vivre leurs PLUi.

Enjeux alimentaires pour manger mieux, local, en phase avec notre agriculture : le projet alimentaire territorial a atteint la maturité permettant de déployer de nombreuses actions à destination des collectivités territoriales, des enfants de nos écoles et du grand public.

Enjeux économiques conjugués avec les transitions écologiques : l'animation et la gestion des fonds européens, l'animation du Contrat de Développement et de Transition, l'animation de l'action collective de proximité, permettant à des collectivités, des entreprises, des associations de réaliser des projets servant le développement économique durable et créant du lien social dans le cadre d'une nécessaire transition écologique.

Enjeux du logement, de son adaptation, de ses consommations énergétiques : le programme Isle rénov' répond quotidiennement aux habitants qui souhaitent mieux isoler leur logement ou l'adapter à une perte d'autonomie.

Enjeux de la mobilité : le schéma directeur des mobilités actives en cours d'élaboration fournira d'ici la fin de l'année une "boîte à outils" utile aux collectivités voulant développer les possibilités de mobilités piétonnes et à vélo.

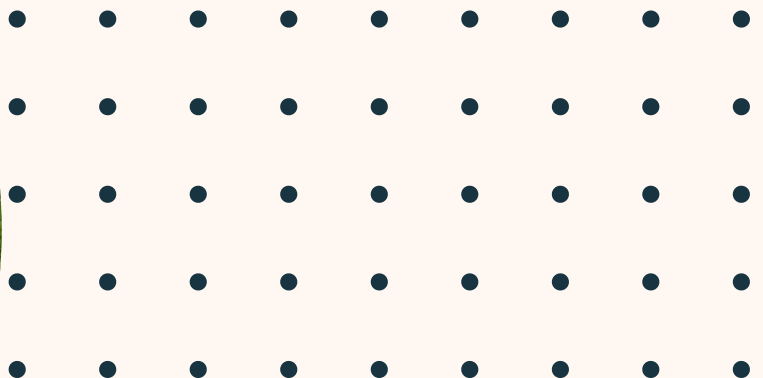
Vous le voyez, le Pays de l'Isle en Périgord permet d'apporter les réponses concrètes au plus près des habitants, des associations, des entreprises et des collectivités, sur des sujets pour lesquels les attentes sont fortes.

Merci à tous les agents du Pays pour leur implication sans faille.

Merci aux élus qui m'ont accompagné durant ce mandat.

Bien à vous

Emmanuel LEGAY



Un territoire



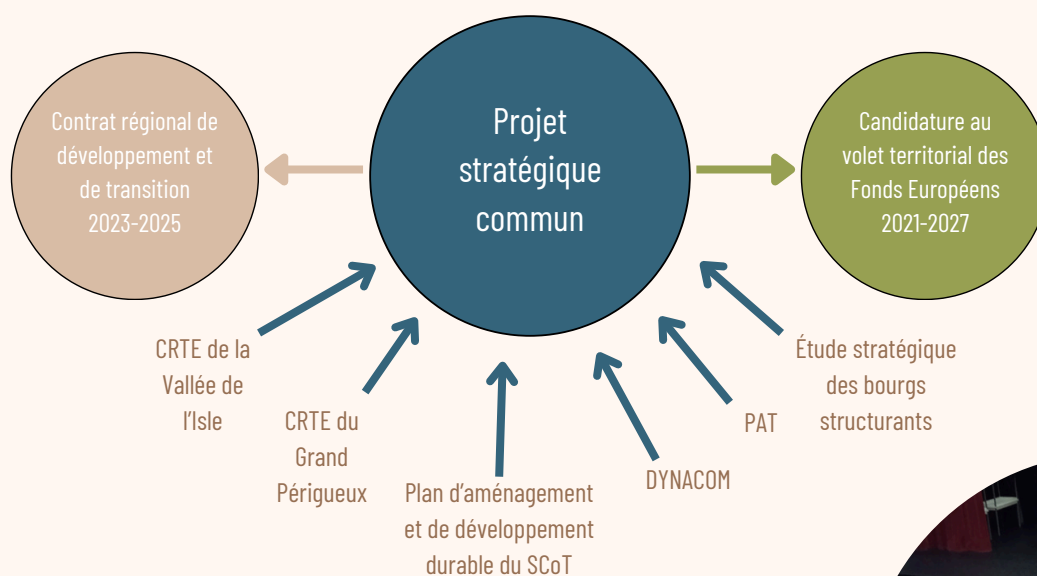
Une équipe à son service

Pour mener à bien les missions :

- d'animation du Contrat Régional de Développement et de Transitions
- d'administration des Fonds Européens territorialisés
- de développement du Projet Alimentaire Territorial
- d'appui à la rénovation de l'habitat
- d'aides aux artisans et commerçants
- d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale

UNE ANIMATION AU SERVICE DES PROJETS DE COLLECTIVITÉS

Une démarche collective associant les forces vives du Pays : élus, entrepreneurs et plus largement, l'ensemble des acteurs du bassin de vie.



Contractualisations Région

Le Pays de l'Isle en Périgord a reconduit sa contractualisation avec la Région à travers deux contrats.

Contrat de dynamisation et de cohésion 2018-2021

14 903 771 M€ de montant de subventions régionales

39 projets soutenus

225 745 € de soutien à l'ingénierie

Contrat de développement et de transitions 2023-2025

46 projets soutenus pour **47 304 957,56 €** de travaux

10 956 064 € d'engagement de la Région

179 025 € d'ingénierie territoriale

35 projets soutenus sur 46 au titre de la ruralité, soit 8 M€ d'aides correspondant à près de 74 % des subventions allouées par la Région



L'EUROPE AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

La territorialisation des fonds européens constitue une opportunité stratégique pour notre territoire. Celle-ci a permis au Pays de l'Isle en Périgord de transformer des ambitions locales en projets concrets, qu'il s'agisse d'aménagement, de transition écologique ou de dynamisation économique. Elle a aussi mis en lumière la capacité du Pays de l'Isle en Périgord à agir, innover et renforcer l'attractivité de ses communes, tout en inscrivant son action dans une vision européenne partagée.

Les éléments clés de la programmation 2014-2022

Structurée autour de la stratégie « Accompagner et révéler un territoire attractif et d'avenir »

84 projets soutenus

250 contacts compatibles

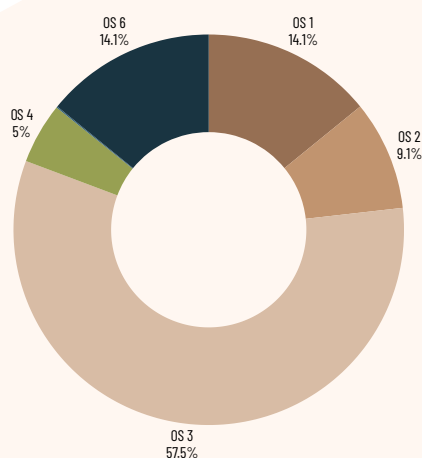
12 millions d'euros investis sur le territoire par les acteurs

1 700 000 € de fonds européens distribués

Une enveloppe initiale abondée à deux reprises, preuve de la réussite et de la bonne gestion du programme

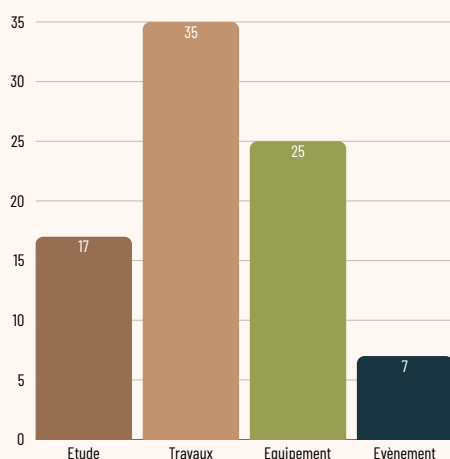
Une moyenne de subvention de 20 200 € par projet

Répartition des crédits par orientation stratégique



- OS 1 : Structuration et valorisation des villes et villages du Pays
- OS 2 : Accessibilité et mobilités durables
- OS 3 : Développer et valoriser les attraits du Pays
- OS 4 : Soutiens expérimentaux en faveur de services à la population
- OS 5 : Coopération
- OS 6 : Animation

Les projets soutenus sont essentiellement liés à des opérations de réalisation de travaux ou d'équipement



80% des porteurs de projet de cette programmation étaient des acteurs publics :

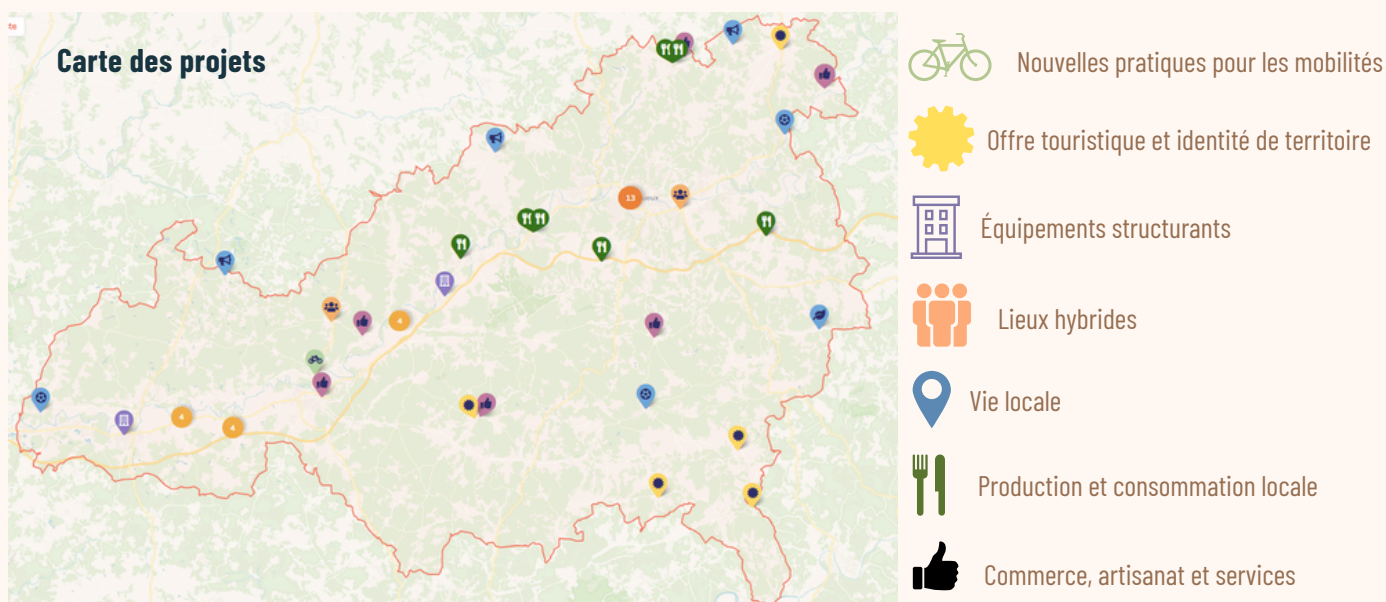
- **66 % Communes**
- **22 % EPCI**
- **12 % Syndicats**

Les éléments clés de la programmation 2021-2027

La nouvelle programmation prévue jusqu'en 2027 « L'Europe s'engage avec le Pays de l'Isle en Périgord, pour que vos projets prennent de la hauteur ! » représente **4,6 millions d'euros** répartis selon plusieurs fonds européens (FEDER OS5 : 2 739 759 € et FEADER - LEADER : 1 872 107 €).

La stratégie du Pays de l'Isle en Périgord repose sur 2 axes : rendre le cadre de vie encore plus attractif et solidaire, rendre l'économie encore plus innovante et solidaire.

- 61 projets soutenus**
- 30 millions d'euros investis par les acteurs**
- 90% de l'enveloppe allouée au Pays est pré-fléchée vers des projets**
- Une moyenne de subvention de 65 000 € par projet**
- 77% des porteurs de projet sont publics, 23 % sont privés**
- 34 % des projets présentés sollicitent uniquement des fonds européens**
- 40% des dossiers enregistrent une intervention européenne à hauteur de 60% ou plus du montant du projet**



Les opérations intégrant la stratégie locale de développement du Pays, définie pour la mise en œuvre du programme européen, reflètent la dynamique territoriale observée.

- Une mobilisation régulière des membres du Groupe d'Actions Locales est à souligner avec une vingtaine de réunions organisées en 2 ans, reflet de la dynamique de projets observée sur le territoire du Pays
- 61 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable (63 opérations présentées)
- Plusieurs visites de projets soutenus, terminés ou en cours de réalisation, ont été organisées afin de concrétiser l'action de l'Europe localement
- Des actions d'échanges et de connaissances de l'Europe sont proposées aux membres des 4 GAL de Dordogne dans le cadre du " Joli mois de l'Europe "
- Une évaluation qualitative à mi-parcours a été lancée en 2025

Au-delà de ces éléments, la mise en œuvre du dispositif a permis de renforcer les partenariats avec des acteurs locaux : EPCI, Département, Région, État..., afin d'accompagner au mieux les porteurs dans la réalisation de leurs projets.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porte aujourd'hui des actions concrètes identifiées lors de la phase de co-construction du plan d'actions. Le PAT est riche de ses partenaires, qu'ils soient institutionnels, professionnels ou associatifs, il est un acteur qui fédère, coordonne et impulse. Il est reconnu pour ses actions, « Ceux qui nous Régalent » a remporté le trophée de l'innovation dans la catégorie alimentation de l'Association Nationale des Pays et PETR. Localement, le Département de la Dordogne lui a attribué le trophée du développement durable, il est également labellisé de niveau 2, depuis 2024, par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Le PAT accompagne les collectivités

Observatoire des cantines (éditions 2022 et 2025)

Identifier les attentes, diffuser les pratiques, mettre en place des actions pour favoriser les produits locaux de qualité dans les assiettes.

Ateliers / formations pour les cuisiniers et gestionnaires (2020-2025)

Cuisine bio locale, Diététique, Gaspillage alimentaire, Approvisionnement, Ateliers télédéclaration Ma Cantine, Visites de fermes

**225 cuisiniers, élus, gestionnaires ou personnels de cantines ont participé aux évènements,
23 sessions organisées.**

Sensibilisation des animateurs du périscolaire et enfants lors des temps périscolaires

Ateliers de sensibilisation pour les animateurs, création d'outils d'animation

Visites de fermes, ateliers cuisine et dégustation pour les enfants

60 animateurs sensibilisés

429 enfants ont bénéficié d'un atelier cuisine

150 enfants sont allés visiter une ferme

Accompagnement au **développement de la plateforme Manger Bio Périgord** permettant un approvisionnement de pommes de terre issues des producteurs de Dordogne aux collectivités.



Focus Gaspillage alimentaire

Sur les années 2022 et 2023, le Pays de l'Isle en Périgord a mobilisé 6 volontaires en service civique en binôme sur 6 cantines. Un jour par semaine, les jeunes ont mis en place directement dans les restaurants scolaires des animations de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le PAT accompagne les scolaires

Projet scolaire - Ceux qui nous régulent

Faire découvrir aux enfants les produits locaux, les producteurs, les cuisiniers, leurs métiers et le territoire.

Fédérer cuisiniers, enseignants et producteurs dans un projet, scolaire afin que chacun se sensibilise à l'agriculture et à l'alimentation locale.



300 enfants sensibilisés

14 classes élémentaires participantes

Le PAT accompagne les habitants du territoire

Défi Foyers à Alimentation Positive

30 foyers participants, à l'issue du défi les **achats en GMS sont divisés par deux au profit des achats aux producteurs locaux** en gardant un budget similaire.

Mieux manger pour tous, vers un accès à tous à une alimentation de qualité

Diagnostic de l'aide alimentaire du Pays de l'Isle en Périgord.

Identification des acteurs, mise en place de groupes de travail, mise en place d'ateliers de sensibilisation.

Organisation de rencontres entre association d'aide alimentaire et agriculteurs.

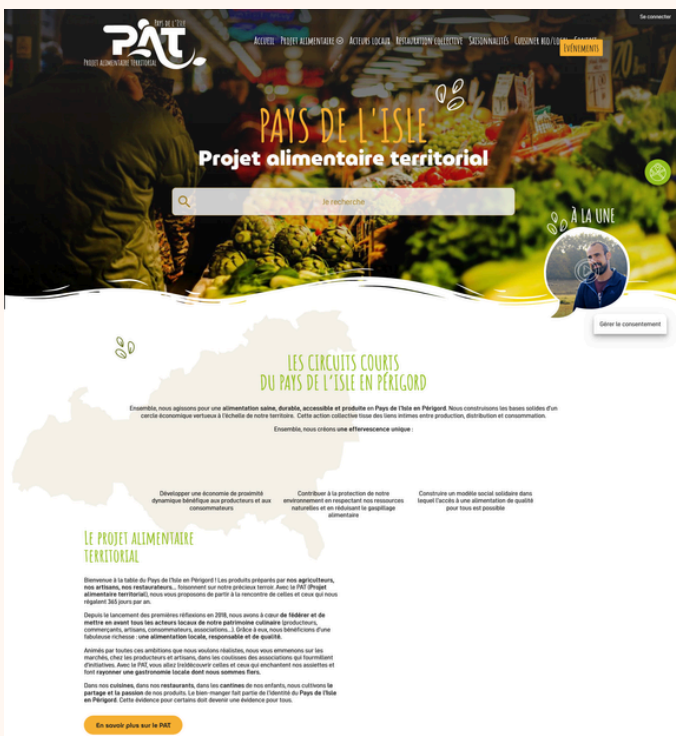
**Plus de 3 tonnes d'achat de produits bios et locaux
à destination des bénéficiaires de l'aide alimentaire**

70 bénévoles et bénéficiaires sensibilisés

Connaitre les initiatives et acteurs locaux

Création d'un **site internet isle-mange-local.fr** pour promouvoir les actions et initiatives en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité.

Plus de 120 000 euros de subventions pour déployer les actions, financées à plus de 70 %



Le programme Isle Renov' permet l'accompagnement des propriétaires (conseils techniques et mobilisation des aides financières de l'ANAH) à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat, (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie) sur les communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

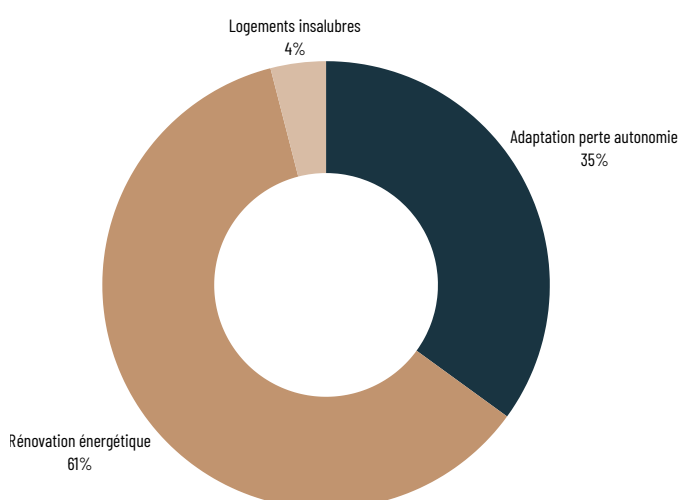
Isle Renov' en chiffres

- **3400 propriétaires** ont contacté le Pays.
- **800 dossiers de demande de subvention ANAH** ont été agréés, dont 774 pour des propriétaires occupants, et 26 pour des propriétaires bailleurs.
- **21,2 millions d'Euros de travaux** ont été réalisés (ou sont programmés), mobilisant **12,1 millions d'Euros de subventions** de l'ANAH et du Conseil Départemental.

Les travaux sont très majoritairement réalisés par des entreprises locales :

- **523 entreprises** intervenantes, dont 52 % sont sur le territoire du Pays.
- Pour **1697 chantiers de travaux**, dont 76 % sont réalisés par des entreprises situées sur le territoire du Pays.

Dossiers agréés



Isle Renov' un programme

« gagnant – gagnant »

- **Gagnant pour les ménages** accompagnés, dont une partie des travaux est prise en charge (le taux d'aide moyen est de 57%), et dont les travaux énergétiques vont générer des économies financières chaque année sur les factures d'énergie (en moyenne 1500 € / an par foyer).
- **Gagnant pour l'économie locale**, les entreprises locales étant majoritairement chargées des travaux.
- **Gagnant pour la lutte contre le changement climatique**, les travaux énergétiques réalisés générant une baisse des rejets de gaz à effet de serre du territoire (5246 teq CO₂ évitées).

Pour 1 € d'ingénierie à la charge des communautés de communes, 86 € de subventions sont mobilisées au bénéfice des propriétaires accompagnés.

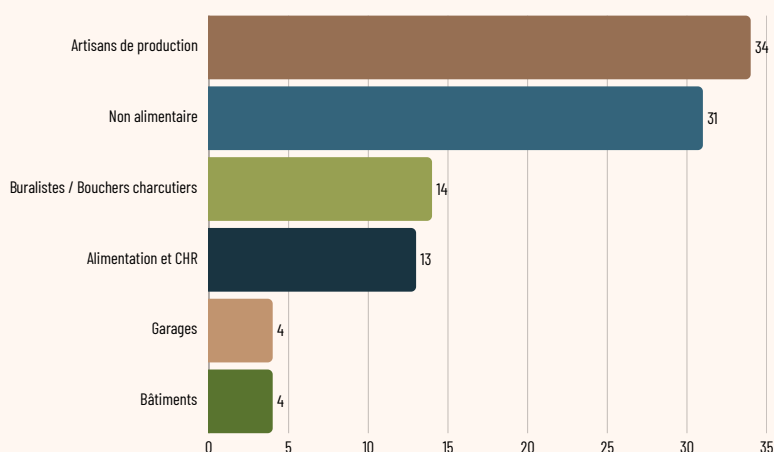
07

ÉCONOMIE : DES AIDES AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

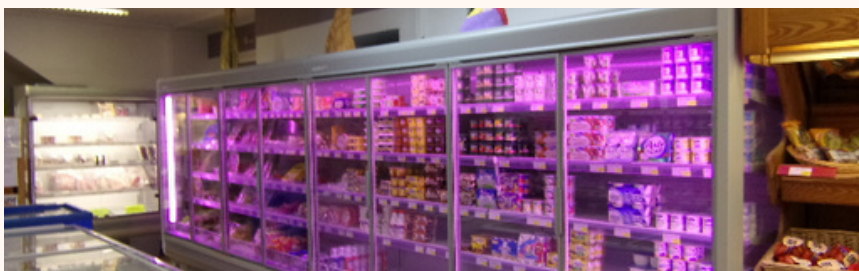
L'économie a toujours occupé une place centrale dans les missions du Pays de l'Isle en Périgord. Les deux derniers dispositifs ont constitué de véritables leviers de soutien aux entreprises.

L'opération collective en faveur de l'artisanat et du commerce 2017-2021 (OCMR)

Demandes d'aides



119 dossiers de demande de subvention
8 dossiers annulés
5 375 € d'aide moyenne accordée par entreprise
2,5 M€ de montant total investi par les 111 entreprises subventionnées
602 000 € versés par l'ensemble des financeurs du dispositif



Exemple de projet financé :
 Achat d'une vitrine réfrigérée
 Commerce de proximité en centre bourg
 Commune Val de Louyre et Caudeau

Action Collective de Proximité 2024-2027

Fort du succès de l'OCMR, le Pays de l'Isle en Périgord a choisi de lancer un nouveau dispositif dédié au développement des artisans et commerçants du territoire.

Lancé en septembre 2024, le programme doit s'achever en septembre 2027.

Avec un **budget prévisionnel de 1 258 519 €**, l'ACP a pour objectif d'accompagner une quarantaine d'entreprises et de déployer des actions au service du territoire.

1€ de dépenses d'ingénierie permettra ainsi 28€ de travaux.

SCoT: AMÉNAGER NOS TERRITOIRES DE DEMAIN



Crédit photo :
Fédération nationale des SCoT

2020-2025 : le SCoT a vu le jour

- Dans son PADD,
- Dans le respect de la Loi Climat et Résilience,
- Dans les objectifs de planification et d'anticipation.

Depuis 2020, alors même que le SCoT n'était pas encore opposable, le Pays de l'Isle en Périgord a émis une quarantaine d'avis sur divers projets ayant un impact sur les espaces naturels agricoles et forestiers.

Le SCoT est ainsi l'expression d'une ambition collective : faire de nos communes des lieux où l'on vit bien, où l'on entreprend et où l'on prépare, ensemble, les conditions d'un développement durable au service des générations futures.

Il permettra d'aménager le territoire de façon cohérente et harmonieuse, d'anticiper les effets du changement climatique et de proposer des méthodes d'aménagement adaptées aux transitions écologiques et énergétiques.



Schéma directeur des mobilités actives

Depuis octobre 2025, le Pays de l'Isle en Périgord déploie son Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) afin de développer l'usage du vélo au quotidien et d'offrir une solution à l'autosolisme qui aujourd'hui engorge aux heures de pointe les grands axes. Accompagné par un bureau d'études, le SDMA proposera un maillage du territoire en itinéraires cyclables pour une mobilité utilitaire le long de la vallée de l'Isle.

Le schéma directeur des mobilités actives se déclinera en **trois grandes phases** :

1. Le diagnostic du territoire comprenant l'étude technique du réseau cyclable actuel et l'identification des enjeux,
2. La stratégie pré-opérationnelle de construction du schéma directeur cyclable,
3. Réalisation d'un programme pluriannuel partenarial d'investissement.

PAROLES AUX VICES PRÉSIDENTS

Nils Fouchier **Vice-président en charge des politiques contractuelles**

Pendant 5 ans, de 2021 à 2026, le Pays de l'Isle en Périgord a développé un projet de territoire de façon participative, à travers des séminaires de travail et différents ateliers qui ont réuni des élus, des institutions et des associations. Cela nous a permis, à travers ce projet de territoire, d'obtenir la reconnaissance de la Région Nouvelle Aquitaine pour porter sur son territoire la mission d'animer les dispositifs de 2 fonds européens que sont le LEADER et l'Objectif Spécifique 5 du FEDER.

Ainsi, à travers le GAL, nous avons développé une dynamique d'appels à projets pour certains spécifiques et pour d'autres permanents qui ont permis à plus d'une cinquantaine de porteurs de projets, publics et privés, de bénéficier d'un soutien financier de l'Europe d'habitude si compliqué à mobiliser. Le travail développé sur un rythme quasiment mensuel a permis de développer une dynamique de groupes, non seulement au service du territoire, mais aussi au service d'un processus démocratique à travers des débats, des choix parfois par votes et surtout des échanges avec les porteurs de projets.

Ainsi, des projets d'aménagements, nécessaires au territoire, ont pu être lancés. Mais, cela a également permis à des acteurs associatifs de développer des projets culturels, d'éducation à l'environnement, de santé, ou de lien social, qui apportent des services et animent le territoire.



Marie-Rose Veyssièrre **Vice-présidente en charge de l'habitat**

Les besoins de travaux d'amélioration de l'habitat sont importants sur nos territoires : besoin de rénovation énergétique pour des logements plus confortables et plus économes, besoin de travaux d'adaptation des logements pour permettre le maintien à domicile d'une population vieillissante...

L'opération Isle Renov animée par le Pays depuis plusieurs années a prouvé son efficacité : combinant conseils techniques et aides financières, elle permet aux ménages ayant peu de revenus de réaliser des projets de travaux pertinents adaptés à leur besoin.

Je suis fière du travail des agents pour assurer ce service public de proximité.





Jean-Paul Lotterie **Vice-président en charge de l'urbanisme**

Le cadre réglementaire de ces dernières années a considérablement renforcé le rôle central des documents d'urbanisme. Nous l'avons tous constaté à travers le SCoT du Pays de l'Isle en Périgord, récemment soumis à une procédure de modification simplifiée. Le SCoT offre désormais aux collectivités la possibilité de mettre en œuvre les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU, PLUi), les cartes communales, les Programmes Locaux de l'Habitat ainsi que d'autres projets d'aménagement, afin de répondre collectivement et de manière stratégique aux enjeux du territoire.

Il nous appartient désormais, en tant que territoires, d'adopter une approche plus raisonnée de l'aménagement, à la fois respectueuse de la biodiversité et davantage en phase avec les besoins réels de nos habitants.

Jacques Ranoux **Vice-président en charge de l'économie**

Nos entreprises locales ont besoin de se développer et d'investir pour assurer la vitalité du territoire. Cependant, elles se heurtent souvent à la complexité des dispositifs d'aides financières.

Le Pays joue un rôle déterminant à leurs côtés, en les accompagnant dans leurs démarches et en facilitant leur accès aux soutiens existants. Nous avons démontré toute notre utilité, en collaboration étroite avec les EPCI, compétents en matière de développement économique. Ensemble, nous avons conduit une action structurante : l'Opération Collective en Milieu Rural (OCMR), qui a démontré la pertinence et la force d'une approche coordonnée à l'échelle du Pays.

Forts de cette réussite, nous avons poursuivi cette dynamique en lançant une seconde initiative, l'Action Collective de Proximité (ACP), engagée depuis septembre 2024 et prévue jusqu'en septembre 2027.



10

CONCLUSION

Le Pays de l'Isle en Périgord est une ingénierie au service du territoire, chaque acteur forgeant cette maille territoriale en bénéfice : collectivités, associations, entreprises et habitants.

Ces six dernières années ont marqué une gestion efficace de l'argent public, avec un effet levier important, puisque pour 1 € versé en contribution par les EPCI, ce sont 4 € d'aides publiques au bénéfice du territoire.

Ce sont aussi, près de 60 M€ d'euros de travaux réalisés par des entreprises du Pays.

PAYS DE L'ISLE

BILAN 2020-2026



Syndicat du Pays de l'Isle en Périgord
Espace Aliénor
255 rue Martha Desrumaux - 24000 Périgueux

Tél : 05 53 35 13 53
contact@pays-isle-perigord.com

www.pays-isle-perigord.com

